



Comité de parents du Centre de services scolaire des Découvreurs

Le 13 mai 2026, 19 h 30

À la salle La Chapelle du centre administratif
Procès-verbal de la 6e rencontre de 2025-2026

Étaient présents (en gras)

DÉLÉGUÉ	ÉCOLE	SUBSTITUT
Mme Catherine Vaillancourt	École d'éduc. internationale Filteau	M. Pierre-Luc Bourret
Mme Bintia Piron	École Des Cœurs-Vaillants	Mme Marloes Poiesz
Mme Patricia Béland	École Des Hauts-Clochers	M. Moustapha Faye
Mme Maxine Dandois-Fafard	École du Campanile	Mme Gitane Boivin M. Mehieddine Harzallaoui
Mme Sophie Lépine Zaruba	École Fernand-Seguin	Mme Marie-Josée Laprise
Mme Clémence Morin	École L'Arbrisseau	Mme Aude Bourdon
Mme Lucie Robitaille	École L'Étincelle/Trois-Saisons	M. Éric Fournier
Mme Viviane Blanchette-Dimbeko	École Le Ruisselet	Mme Andrée-Anne Racette Dorion
Mme Tina Fournier	École Les Bocages	Mme Jasmine Trudel Mme Alexandra Lavallée
Mme Andrée Jobidon	École Les Primevères/Jouvence	Mme Audrey Lamontagne
Mme Mélanie Lahaie	École Les Sources	Mme Marie-Claude Bouchard M. Olivier Dufour
Mme Geneviève Bannon	École Marguerite-d'Youville	Mme Nahed Mersini
M. Martin Fournier	École primaire Notre-Dame-de-Foy	—
M. Karl-Alexandre Jahjah	École Sainte-Geneviève	Mme Salsabil Dallagi
Mme Caroline Trottier	École Saint-Louis-de-France	M. Jean-Louis Tedone
M. Sébastien Pomerleau	École Saint-Mathieu	M. Alain Marcoux
Mme Élodie Petitclerc	École Saint-Michel	M. Jacques-Étienne Beaudet
M. Dominique Turmel	École Saint-Yves	Mme Marie-Michèle Santerre
Mme Julie Fecteau	École Madeleine-Bergeron	Mme Isabelle Langlois
M. Adrien Lahaye	École Des Pionniers	M. Jean-Philippe Dubé-Ferland
Mme Marie-Christine Nolet	Collège des Compagnons	Mme Hélène Megnoux Mme Amélie Roy
M. Mohamed Srhayri	École De Rochebelle	Mme Julie Baribeau
M. Sylvain Chabot	Polyvalente L'Ancienne-Lorette	M. Guy Foubue
M. Denis Lefrançois	Représentant CCSEHDAA	Mme Julie Thompson-Bernier

Mme Marie-Pierre Lamarche, directrice générale

Mme Corinne Payne, directrice générale de la Fédération des comités de parents du Québec

Marie des Neiges Genest, Julie Godin, Jean-François Labrie, Noémie Lavallée, Laura Maltais-Provençal, Delphine Talamona et Julie Barot Thibodeau

Agit à titre de rédacteur du procès-verbal : M. Sébastien Jules

1. Ouverture de la séance

1.1. Mot de bienvenue

M. Sébastien Pomerleau souhaite la bienvenue aux membres du comité de parents. Il remercie les membres pour leur présence lors de l'activité sociale tenu en début de soirée, ainsi que la contribution de Mme Clémence Morin, qui en a assuré l'organisation.

M. Pomerleau présente ensuite les personnes invitées à la rencontre, soit Mme Corinne Payne, directrice générale de la Fédération des comités de parents du Québec, qui présentera la mini-conférence sur la posture parentale, Mme Marie-Pierre Lamarche, directrice générale du centre de services scolaire ainsi que sept des neuf lauréats de la catégorie Bronze qui sont présents pour la reconnaissance qui suivra.

1.2. Adoption de l'ordre du jour du 13 mai 2026

M. Pomerleau présente l'ordre du jour de la rencontre. Aucune modification n'est proposée.

Il est proposé par Mme Catherine Vaillancourt, appuyée par Mme Mélanie Lahaie d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance

1.1. Mot de bienvenue

1.2. Adoption de l'ordre du jour du 13 mai 2026

1.3. Adoption et suivis du procès-verbal du 8 avril 2026

2. Interventions du public

3. Reconnaissance des lauréats de la catégorie Bronze

4. Élections et nominations

4.1. Désignation des membres parents d'un élève au conseil d'administration du CSS

5. Consultation et information du centre de services scolaire

5.1. Information de la direction générale

6. Mini-conférence sur la posture parentale

7. Affaires pour prise de décision

7.1. Planification stratégique 2026-2031 – Mission, vision, valeur

8. Rapports des représentants et des comités

8.1. Présidence

8.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS

8.3. Représentant du comité consultatif des services aux EHDA

8.4. Déléguées à la Fédération des comités de parents du Québec

8.5. Autres représentants et comités

9. Interventions des membres

10. Fermeture de la séance

10.1. Prochaine réunion – 8 juin 2026

10.2. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité

1.3. Adoption et suivis du procès-verbal du 8 avril 2026

M. Pomerleau demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal du 8 avril 2026. Mme Marie-Christine Nolet signale qu'une correction doit être apportée au point 8.4 : la personne ayant donné la présentation est le président-directeur général de l'Institut nationale d'excellence en éducation. La correction sera apportée.

Il est proposé par Mme Clémence Morin et appuyée par Mme Lucie Robitaille d'adopter le procès-verbal tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

M. Pomerleau mentionne que le suivi des ateliers tenus lors de la rencontre du 8 avril 2026 sera abordé dans son rapport de la présidence.

2. Interventions du public

Aucun membre du public n'est présent à la rencontre.

3. Reconnaissance des lauréats de la catégorie Bronze

M. Pomerleau rappelle que, lors de la rencontre précédente, les membres du comité de parents ont été invités à proposer un parent de leur milieu pour la reconnaissance Bronze. Il souligne le grand nombre de candidatures reçues, qui témoigne de l'engagement remarquable des parents dans les écoles du Centre de services scolaire. Le processus retenu consiste à inviter le membre proposant à présenter le ou la lauréate et à lui remettre un certificat de reconnaissance.

Sept des neuf lauréats sont présents à la rencontre. Chacun et chacune fait l'objet d'une présentation par le membre du comité ayant porté sa candidature, et reçoit un certificat de reconnaissance :

- Mme Marie des Neiges Genest (École d'éducation internationale Filteau), présentée par Mme Catherine Vaillancourt;
- Mme Julie Godin (École secondaire De Rochebelle), présentée par Mme Julie Baribeau;
- M. Jean-François Labrie (Collège des Compagnons), présenté par Mme Marie-Christine Nolet;
- Mme Noémie Lavallée (École Saint-Yves), présentée par M. Dominique Turmel;
- Mme Laura Maltais-Provençal (École Sainte-Geneviève), présentée par M. Karl-Alexandre Jahjah;
- Mme Delphine Talamona (École Les Primevères-Jouvence), présentée par Mme Andrée Jobidon;
- Mme Julie Barot Thibodeau (École Saint-Michel), présentée par M. Jacques-Étienne Beaudet.

M. Pomerleau souligne également la reconnaissance accordée à deux lauréats absents, soit M. Simon Mélançon (École Des Cœurs-Vaillants) et Mme Andrée Robitaille (École Les Sources), dont les certificats seront remis ultérieurement par les membres représentant leur école respective.

Une photo de groupe est prise.

4. Élections et nominations

4.1. Désignation des membres parents d'un élève au conseil d'administration du centre de services scolaire

M. Pomerleau cède la parole à M. Karl-Alexandre Jahjah, responsable du processus d'élection.

M. Jahjah présente les résultats pour les trois districts en élection.

Une seule candidature a été reçue pour le district Centre, soit celle de M. Sébastien Pomerleau. Il le déclare élu par acclamation.

Une seule candidature a été reçue pour le district Centre-Est, soit celle de M. Alexandre Petitgrew. Il le déclare élu par acclamation.

Une seule candidature a été reçue pour le district Ouest, soit celle de Mme Andrée Jobidon. Il la déclare élue par acclamation.

M. Pomerleau remercie M. Jahjah et félicite les nouvelles personnes désignées.

5. Consultation et information du centre de services scolaire

5.1. Information de la direction générale

Mme Marie-Pierre Lamarche présente plusieurs points d'intérêt.

Prévisions de clientèle et inscriptions : Les données de mars-avril indiquent une stabilité au primaire et une légère croissance d'une trentaine à une quarantaine d'élèves au secondaire. Les nouvelles prévisions clientèles préliminaires du ministère, bien que toujours en croissance, sont moins fulgurantes que celles reçues l'année précédente. Les besoins d'espace dans trois ans demeurent présents, mais moins criants. Le nombre d'arrivées en cours d'année continue également de diminuer, ce qui offre un répit appréciable aux équipes-écoles.

Classes spécialisées : Une classe supplémentaire d'Étoiles filantes ouvrira à l'École du Campanile en raison d'un volume élevé de demandes. À l'inverse, une classe Phare (élèves en retard d'apprentissage) sera fermée faute de besoin. Le programme Petits explorateurs, qui s'inspire du modèle de l'École à mandat régional de Saint-Michel, ajoutera un pôle à l'École Notre-Dame-de-Foy, tandis qu'une diminution est envisagée à l'École Des Hauts-Clochers afin de rapprocher les élèves de leur école de quartier. Aucun changement concernant les classes Rose des vents.

Découvreurs à la course : Mme Lamarche invite les membres à assister, dans leur école respective, au passage du « peloton infernal » de coureurs accompagnés des élèves sur des distances de 500 m à 1 km, une activité rassembleuse et inspirante liée au bien-être et à l'activité physique.

Défi OseEntreprendre : Plusieurs projets locaux ont été reconnus, dont Cherche Étoile (École du Campanile), La légende du carnaval (École De Rochebelle), La soupe enchantée (École du Campanile — prix coup de cœur) et un projet de couvre-cartables en tissus recyclés. Mme Lamarche souligne la qualité et la créativité de ces initiatives, supportées par les enseignants, les éducateurs et le personnel des écoles.

Plan d'effectif : Le plan d'effectif (excluant adaptation scolaire, service de garde et personnel enseignant) est en cours de finalisation. Les règles budgétaires préliminaires ont été reçues plus tôt qu'à l'habitude, ce qui facilite la planification. Aucun changement majeur n'est anticipé, considérant l'absence de croissance réelle. Le plan d'effectif en adaptation scolaire est en élaboration; une croissance proportionnelle aux besoins est attendue, sous réserve de l'indexation ministérielle.

Bassins d'affectation : À la suite de négociations avec le personnel enseignant, les bassins d'affectation pourront se faire à la fin juin plutôt qu'au mois d'août, ce qui offre plus de visibilité aux employés et facilite le recrutement.

Demande d'un nouveau PPP : La Polyvalente L'Ancienne-Lorette a déposé une demande auprès du ministère pour un nouveau projet pédagogique particulier de type Science-Nature (nom provisoire), conçu pour valoriser l'environnement physique de l'école et explorer la nature et les sciences appliquées. Aucune réponse officielle reçue à ce jour.

Nouvelle école : Un calendrier des principales étapes de l'ouverture de la nouvelle école est en cours de finalisation et sera disponible à la mi-juin. Il portera notamment sur la nomination de la direction, l'embauche du personnel et le projet d'effectif.

Une question est posée sur le nombre de projet pédagogique particulier (PPP) au CSS et le caractère sélectif ou non de ces programmes. Mme Lamarche indique qu'elle reviendra avec les chiffres exacts à la prochaine rencontre. Elle précise qu'à l'heure actuelle, le PEI, le programme Hockey et le programme Protic sont sélectifs, tandis que les autres PPP se sont démocratisés au fil des années. La question de la pertinence de la sélection demeure en réflexion au CSS.

Une question est posée sur les pratiques entourant le dépôt et la récupération des enfants au service de garde (modèle « hop-hop », table d'accueil, etc.). Mme Lamarche indique que ces pratiques varient d'une école à l'autre et qu'une réflexion sera amorcée par les techniciennes en service de garde et les services éducatifs. Elle invite les parents préoccupés à amener leurs questions au conseil d'établissement ou au comité de parents de service de garde, là où il en existe (seulement deux écoles au CSS en seraient actuellement dotées, dont l'École du Campanile).

M. Pomerleau remercie Mme Lamarche pour sa présentation.

6. Mini-conférence sur la posture parentale

M. Pomerleau cède la parole à Mme Corinne Payne, directrice générale de la FCPQ.

Mme Payne se présente d'abord comme un parent avant tout, ayant siégé pendant quinze ans à un conseil d'établissement, puis comme vice-présidente et présidente de la FCPQ avant d'en assumer la direction générale. Elle remercie le comité pour la reconnaissance accordée aux parents engagés et souligne le caractère mobilisateur d'une telle pratique.

Mme Payne rappelle ensuite les droits et responsabilités des parents dans le réseau scolaire québécois, ancrés dans la Loi sur l'instruction publique : droit à l'information scolaire, droit d'être consulté sur le projet éducatif, les services offerts, le plan de lutte, les mesures de sécurité et le code de vie, ainsi que le droit de recours auprès de l'école, du CSS, du ministère, du protecteur de l'élève et du Protecteur national de l'élève. Les responsabilités parentales incluent notamment l'assurance de la fréquentation scolaire et la communication avec l'école.

Elle aborde ensuite la notion d'implication parentale, qu'elle définit comme l'ensemble des actions par lesquelles le parent participe au suivi scolaire de son enfant, à la vie de l'établissement et à la gouvernance scolaire. Elle rappelle que le Québec offre aux parents un cadre légal exceptionnel comparé à d'autres juridictions de la francophonie canadienne.

Mme Payne cite trois fondements théoriques :

- Le modèle d'implication parentale de Joyce Epstein;
- Les effets mesurés par John Hattie sur la réussite et la motivation scolaires;
- Le sentiment d'efficacité d'Albert Bandura.

Elle souligne les impacts mesurés de l'implication parentale, soit l'augmentation des résultats scolaires, l'amélioration de la motivation et de la persévérance, un climat scolaire plus serein et une légitimité institutionnelle renforcée.

Mme Payne présente les six types de participation parentale selon Epstein : être parent, communication, bénévolat, apprentissage à la maison, prise de décision et collaboration avec la communauté. Elle évoque les défis de l'implication parentale (confusion des rôles, tensions, inégalités de participation) ainsi que les conditions de réussite (clarification des rôles et responsabilités, formation, transparence, collaboration, respect mutuel). Elle salue à cet égard le climat respectueux qu'elle observe au comité de parents du CSS des Découvreurs.

Mme Payne présente ensuite les capsules TONIF pour parents engagés, conçues en partenariat avec M. Marius Bourgeois, qui traitent en cinq capsules d'une dizaine de minutes des thèmes suivants : Le changement ne s'impose pas; Je prends ma place, je te fais de la place; Tout passe par les relations; On brasse les idées, pas les personnes; et Être clair, c'est gentil. Elle évoque aussi l'aide-mémoire Tandem présidence et direction au conseil d'établissement, élaboré à la suite d'un atelier tenu en novembre 2023 avec plus de 130 présidences de conseils d'établissement et directions d'école.

Mme Payne conclut en présentant les services et outils de la FCPQ : services-conseils accessibles via un chatbot animé par un personnel expérimenté, outils et capsules disponibles sur le site web, formations pour conseils d'établissement et comités de parents, balados Parole de parents, symposium EHDAA, ainsi que des formateurs chevronnés tels que M. Renald Beauchin, Mme Laurel Norman Charnot, Mme Laurel Doucette et M. Benoît Champagne.

Mme Payne invite les membres à utiliser la documentation remise lors des assemblées générales de parents tenues en début d'année scolaire, notamment la première page qui situe le travail des parents aux différentes étapes du processus. Elle mentionne que des éléments comme les OPP (organismes de participation des parents) sont à préparer pour l'assemblée générale et invite les membres à amorcer cette préparation dès le mois de juin, les assemblées générales étant tenues rapidement en septembre.

À l'issue de la présentation, M. Pomerleau remercie Mme Payne et souligne l'intérêt du contenu théorique sur la participation parentale, qui pourra inspirer les discussions en conseil d'établissement.

7. Affaires pour décisions

7.1. Planification stratégique 2026-2031 – Mission, vision, valeurs

M. Pomerleau rappelle que la démarche de renouvellement de la planification stratégique se poursuit. À la rencontre du 8 avril 2026, une proposition de mission, vision et valeurs avait été soumise aux membres lors d'un atelier de discussion. Les commentaires recueillis ont été intégrés par l'exécutif, avec l'appui d'un membre du comité de parents expert en planification stratégique. Le document de proposition révisée a été déposé sur la plateforme.

La formulation de la mission est maintenue dans son ensemble. Une modification est proposée, soit le remplacement de « vie scolaire de leurs enfants » par « parcours scolaire de leur enfant », plus représentatif du rôle du comité de parents dans les grandes orientations.

Pour la vision, le terme « être la référence » est remplacé par « être la voix », jugé moins fort. La formulation proposée devient « Être la voix en matière de conseil, d'information et d'accompagnement par et pour les parents dans le parcours scolaire de leur enfant ». L'ajout de « par et pour les parents » traduit la capacité limitée du comité, dont l'action s'enracine dans la voix des parents.

Deux valeurs sont modifiées. « Ouverture » est remplacée par « Équité » (Agir avec justice et représentativité en reconnaissant la diversité des besoins des élèves et des parents), afin d'introduire une valeur orientée vers les résultats. « Entraide » est remplacée par « Collaboration » (Favoriser une synergie dynamique entre les parents et le centre de services scolaire), qui correspond davantage à la réalité du comité. Les valeurs « Respect » et « Inclusion » sont maintenues.

Mme Caroline Trottier intervient pour discuter de la formulation en lien avec le rôle consultatif du comité et la portée des avis transmis au CSS. M. Pomerleau précise que le comité agit en synergie de collaboration avec le CSS et que les préoccupations des parents y sont entendues.

Mme Clémence Morin intervient pour souligner que le comité agit à partir des informations remontées par les délégués pour porter une voix globale au CSS dans l'intérêt de l'ensemble des élèves, et qu'il offre également des occasions de formation et d'outillage aux membres.

Il est proposé par Mme Caroline Trottier, appuyée par Mme Catherine Vaillancourt d'adopter :

- la mission du comité de parents « Être un pôle d'échange entre l'ensemble des parents des élèves qui fréquentent le centre de services scolaire et les différents acteurs du milieu scolaire et encourager et soutenir l'implication des parents dans le parcours scolaire de leurs enfants » ;
- la vision du comité de parents « Être la voix en matière de conseil, d'information et d'accompagnement par et pour les parents dans le parcours scolaire de leurs enfants » ;
- les valeurs du comité de parents, soit équité, respect, inclusion et collaboration.

Adopté à l'unanimité

M. Pomerleau indique qu'à la prochaine rencontre, le comité travaillera à l'élaboration des stratégies et des moyens pour atteindre les objectifs de cette planification stratégique, en s'appuyant sur les idées soulevées lors des ateliers du 8 avril.

8. Rapports des représentants et des comités

8.1. Présidence

M. Pomerleau présente un retour sur les quatre ateliers tenus lors de la rencontre du 8 avril 2026. Les commentaires recueillis ont été déposés sur la plateforme.

Pour l'atelier 1, utilisation des Chromebooks et outils informatiques à la maison, il est proposé de demander à la direction générale de présenter la plus-value pédagogique des Chromebooks, afin de mesurer si celle-ci justifie les enjeux vécus par les familles. Sur cette base, le comité pourra émettre un avis. La proposition est accueillie favorablement par les membres.

Pour l'atelier 2, renforcer le sentiment d'appartenance des enfants et parents à l'école, les idées recueillies sont mises à la disposition des membres pour usage dans leurs écoles respectives.

Pour l'atelier 3, mission, vision et valeurs du comité de parents, les commentaires ont été intégrés à la proposition adoptée au point 7.1.

Pour l'atelier 4, idées pour répondre aux fonctions du comité de parents, les éléments serviront à l'élaboration des stratégies de la planification stratégique 2026-2031.

8.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS

Mme Clémence Morin présente le rapport. Deux rencontres du conseil d'administration ont eu lieu, soit une rencontre extraordinaire le 22 avril 2026 et une rencontre régulière le 14 avril 2026.

La rencontre du 22 avril portait sur le résultat des négociations des conventions collectives et les portions sur lesquelles le CSS peut faire des accommodements locaux. Mme Morin souligne que les ajustements sont continus au CSS et que les échanges avec les syndicats sont ouverts.

La rencontre du 14 avril a notamment porté sur la consultation du comité consultatif de transport, qui a tenu sa rencontre et adopté les recommandations issues des discussions du comité de parents. Mme Morin invite les membres intéressés à siéger à ce comité l'an prochain.

Elle aborde également les éléments suivants :

- Des accommodements avec la Ville (notamment des échanges de terrain) ont été convenus pour le secteur de l'école Saint-Louis-de-France;
- Une nouvelle politique d'orientation budgétaire a été adoptée, alignée avec le plan d'engagement vers la réussite (PVR) et les attentes ministérielles;
- Les tarifications du service de garde (journées pédagogiques) et du transport scolaire occasionnel ont été adoptées. Mme Morin signale qu'à l'occasion des discussions sur le service de garde, une plus grande réceptivité a été notée au CSS quant à la nécessité de mieux documenter la clientèle des services de garde. Un sondage est envisagé pour l'an prochain, en collaboration avec le comité de parents.

Mme Morin félicite les parents nouvellement désignés au conseil d'administration. Elle souligne également le départ d'un membre du conseil d'administration après une quinzaine d'années d'implication, dont l'engagement remontait à l'époque du conseil des commissaires.

8.3. Représentant du comité consultatif des services aux EHDA

M. Denis Lefrançois présente le rapport. Une rencontre du CCSEHDAA a eu lieu le 15 avril 2026. Elle a débuté par la visite de l'École Des Hauts-Clochers et de ses services en classes spécialisées. La rencontre a également porté sur la présentation du modèle d'organisation des cours d'été au secondaire et sur l'adoption de la politique sur les services aux élèves HDAA. M. Lefrançois indique qu'il n'a pas assisté personnellement à cette rencontre et qu'il rapportera les rétroactions à la prochaine rencontre du comité de parents.

8.4. Déléguées à la Fédération des comités de parents du Québec

Mme Marie-Christine Nolet présente le rapport. Elle mentionne notamment l'assemblée générale annuelle de la FCPQ à venir et les formations offertes, notamment sur le budget d'école.

8.5. Autres représentants et comités

Aucun rapport n'est présenté.

9. Interventions des membres

Mme Julie Baribeau présente un bilan des soirées de visionnement du documentaire Screenagers tenues dans les écoles du CSS. Au total, neuf soirées ont été tenues et environ 400 parents y ont participé. Mme Baribeau indique qu'un sondage de satisfaction sera proposé aux parents de l'École De Rochebelle au sujet des Chromebooks, dans le but de mesurer notamment les effets sur le multitâche et le sentiment d'attention. Cette proposition sera soumise au conseil d'établissement de Rochebelle.

M. Pomerleau précise, au bénéfice de l'assemblée, que l'article 89.1 de la Loi sur l'instruction publique confère aux parents siégeant au conseil d'établissement la prérogative de décider des consultations parentales sur les sujets touchant les services éducatifs, sans que l'équipe-école ait à se prononcer. Il invite les autres écoles secondaires à s'inspirer de cette initiative.

M. Karl-Alexandre Jahjah intervient ensuite à propos d'un suivi sur les Chromebooks à l'École De Rochebelle. Il évoque la possibilité d'un avis du comité visant à retarder le moment où les élèves utilisent l'outil au début du secondaire. M. Pomerleau retient cette piste pour la suite des travaux sur la plus-value pédagogique des Chromebooks.

M. Jahjah poursuit en présentant un suivi sur la ligue d'improvisation régionale. Depuis deux ans et demi, son école Sainte-Geneviève participe à un regroupement initialement composé d'écoles du Centre de services scolaire de la Capitale. Il s'agit toutefois de la seule école du CSS des Découvreurs à y participer. La ligue compte trois rencontres préparatoires gratuites et un tournoi de fin de saison à 120 \$ par équipe. Une équipe nécessite un adulte accompagnateur (M. Jahjah assume ce rôle pour Sainte-Geneviève). M. Jahjah invite les écoles primaires intéressées à le contacter, afin d'élargir la participation des écoles du CSS à cette activité. Il précise que les équipes peuvent compter jusqu'à 10 jeunes et que diverses formules d'animation (atelier hebdomadaire, sur l'heure du midi, etc.) sont possibles.

10. Fermeture de la séance

10.1. Prochaine réunion

M. Pomerleau rappelle que la prochaine rencontre se tiendra le lundi 8 juin 2026 à 19 h 30, exceptionnellement un lundi plutôt qu'un mercredi en raison de la concentration des conseils d'établissement le mercredi qui suit.

Les points prévus à l'ordre du jour incluent notamment la consultation sur le calendrier scolaire des prochaines années, l'adoption des objectifs et moyens de la planification stratégique 2026-2031 ainsi qu'un avis sur les examens d'admission.

10.2. Levée de la séance

M. Pomerleau remercie les membres pour leur présence.

La séance est levée à 21 h 05.